Du registre aux délibérations du conseil Communal de cette Commune a été extrait ce qui suit:

Séance publique du 12 novembre 2026

PRESENTS :
MM. J.DEVILLE, Bourgmestre-Présidente;
M.CAPRASSE, M.KNODEN, F.MATHURIN, F.MARVILLE, C.FETTEN, J.GUILLAUME, P.CARA, C.CRINS, M.HUET, M.DEMASY, A.PIETTE, S.PLENNEVAUX, C.THEIS, F.GASPARD, M. LHOTE, J.LAMBERT, Conseillers communaux;
J.-Y. BROUET, Directeur général.

OBJET : Travaux de réfection de la rue Bois des Moines à Houffalize
Marché de travaux par procédure ouverte
Cahier spécial des charges, plans
Plan général de sécurité et santé
Examen et approbation

Projet de délibération

Le Conseil Communal,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 §1 relatif aux compétences du Conseil communal et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ses modifications ultérieures, notamment son article 48 relatif aux marchés conjoints ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Considérant que le marché de conception pour le marché "Réfection de la rue Bois des Moines à Houffalize" a été attribué à LB CONSULT, rue Haute (Gives) 9 à 6687 Bertogne ;

Considérant le cahier des charges relatif à ce marché établi par l'auteur de projet, LB CONSULT, rue Haute (Gives) 9 à 6687 Bertogne ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 689.283,64 € hors TVA ou 834.033,20 €, 21% TVA comprise ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure ouverte ;

Considérant que le présent marché porte conjointement sur des travaux de voirie et d'égouttage dans la rue Bois des Moines à Houffalize et qu'une partie des coûts est prise en charge par IDELUX Eau, à hauteur d'un montant estimatif de 331.506,50 € HTVA, tandis que la part estimative à charge de la Commune s'élève à 502.526,70 € HTVA ;

Considérant que la répartition des coûts entre la Commune et IDELUX Eau est définie dans une convention relative à la réalisation conjointe de ces travaux, laquelle sera soumise à l'approbation du Conseil communal lors de sa séance du 12 novembre 2026 ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2026, article 42101/731-60 (n° de projet 20260110) ;

Vu la communication du dossier au Receveur régional faite en date du 26 octobre 2026 conformément à l'article L1124-40, §1, 3° du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu l'avis favorable rendu par le Receveur régional en date du _____ ;

Sur proposition du Collège communal, le Conseil communal, après en avoir délibéré,
Par x oui, x non, x abstention,

DECIDE

Article 1er : D'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Réfection de la rue Bois des Moines à Houffalize", établis par l'auteur de projet, LB CONSULT, rue Haute (Gives) 9 à 6687 Bertogne. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 689.283,64 € hors TVA ou 834.033,20 €, 21% TVA comprise.

Article 2 : De passer le marché par la procédure ouverte.

Article 3 : De compléter, d'approuver et d'envoyer l'avis de marché au niveau national.

Article 4 : De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2026, article 42101/731-60 (n° de projet 20260110).

Projet de délibération

FAIT EN SEANCE PUBLIQUE, DATE QUE DESSUS :
PAR LE CONSEIL :

Le Directeur Général,
(s)J. – Y. BROUET

La Présidente,
(s)J. DEVILLE

POUR EXPEDITION CONFORME

Le Directeur Général,
J.-Y. BROUET

La Bourgmestre,
J. DEVILLE